RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Ether de pétrole (Ligroin)

Numéro de Produit: RSOP0200

Autre Identification des Numéros de Produit: RSOP0200-4C

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Risque d'aspiration	Catégorie 1	H304	P301+P310, P331, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H304	Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H332	Nocif par inhalation

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331	Ne PAS faire vomir.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Éther de pétrole	$C_{6\ 16}H_{12\ 34}$	114.00 g/mol	8032-32-4	100.00

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infection secondaires et la dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Risque d'aspiration. Ne provoquez pas de vomissements, des vomissements peuvent survenir spontanément. En cas de vomissements, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Nocif par inhalation DANGER! Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Peut être mortel en cas d'ingestion. Éviter de respirer les vapeurs Utiliser avec une ventilation adéquate. Évitez le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer avec de l'eau et appeler un médecin. Laver les zones de contact avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Pour les yeux, consultez un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer une irritation en brûlant et en piquant avec des dommages possibles à la cornée et à la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Résultats dans le séchage et la fissuration qui peuvent entraîner des infections secondaires et une dermatite. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNICITÉ: Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une dermatite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Risque d'aspiration. Ne provoquez pas de vomissements, des vomissements peuvent survenir spontanément. En cas de vomissements, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse antialcool.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Le contact avec les comburants puissants peut provoquer un incendie. Sensible à la décharge statique. Les vapeurs peuvent se répandre le long des surfaces jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Utiliser l'eau pulvérisée à la couverture antifeu pour refroidir les contenants exposés aux flammes, et rincer les déversements ou vapeurs non enflammés loin des flammes. Risque d'explosion lorsque exposé à la chaleur, la flamme et les comburants.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Données non disponibles				

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore
État Physique: liquide
Odeur: Données non disponibles
Seuil d'Odeur: Données non disponibles
pH: Données non disponibles
Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles
Point d'Ébullition Initial / Plage: 20°C - 75°C
Point de Rupture: < -18°C
Taux d'Évaporation: Données non disponibles
Inflammabilité: Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles
La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles
Densité Relative: 0.65
Solubilité: Données non disponibles
Coefficient de Partage: Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles
Température de Décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. La chaleur, la lumière et l'immobilisation à long terme contribuent à l'instabilité.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Comburants puissants, chaleur, étincelles, flamme nue.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

CL50, inhalation, rat : (éther de pétrole) 3400 ppm/4 heure, effets comportementaux notés (convulsions et faiblesse musculaire). Analysé en tant qu'effecteur reproductif.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Fiche de Données de Sécurité

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN1268

Nom d'Expédition: Petroleum distillates, n.o.s.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN1268

Nom d'Expédition: Petroleum distillates, n.o.s.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN1268

Nom d'Expédition: PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Non listé.

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Non listé.

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): Présent; Présent (flash haut, régulier, flash de 50 degrés, réglementé sous Naphtha V. M. et P, énumérés sous Naphtha V. M. et P)

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): inflammable - troisième degré

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): sn 0206

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Éther de pétrole (CAS # 8032-32-4): 232-453-7

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Nocif par inhalation

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne PAS faire vomir. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Fiche de Données de Sécurité

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 4
Réactivité: 0
Danger Spécial:

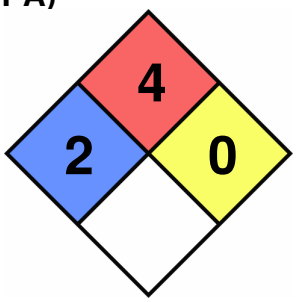

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-10-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.